

LE PLATEAU DES GLIÈRES, LIEU DE MÉMOIRE, LIEU DE VIE

Guide pédagogique 2026



**Martial SADDIER**

Président du Conseil
départemental
de la Haute-Savoie

**Odile MAURIS**

Conseillère départementale
du canton d'Annecy-3,
Présidente de la commission
éducation, jeunesse, sports,
culture, patrimoine

**Marie-Louise DONZEL-GONET**

4^e vice-présidente
Conseillère départementale
du canton de Faverges-Seythenex

**Agnès GAY**

Conseillère départementale
du canton de Bonneville

**François EXCOFFIER**

Conseiller départemental
du canton d'Annecy-3
Président du Syndicat mixte
des Glières

**Marcel CATTANEO**

Conseiller départemental
du canton de Faverges-Seythenex



La Haute-Savoie, terre de Résistance, s'est battue pour ses valeurs et sa victoire notamment grâce aux hommes du maquis des Glières, rassemblés sous le commandement de Tom Morel puis de Maurice Anjot.

Après de nombreux combats et sacrifices, une devise « Vivre libre ou mourir » mena ces héros à libérer le Département par les seules forces unies de la Résistance, faisant capituler les troupes d'occupation en une semaine en août 1944. Le 8 mai 1945, la capitulation de l'Allemagne nazie est signée, ouvrant la voie à une ère de paix et de reconstruction pour envisager un monde nouveau.

L'implication de la jeunesse à travers des démarches éducatives et culturelles est essentielle pour que les futurs citoyens s'approprient la grande Histoire et l'héritage qu'elle a constitué. Depuis de nombreuses années, le Conseil départemental de la Haute-Savoie et ses partenaires, l'Association des Glières, l'USEP et l'UGSEL, organisent l'évènement Rando Glières, destiné aux classes de CM1 et CM2. Ce rassemblement donne l'occasion, depuis plus de 25 ans, à des élèves haut-savoyards de parcourir le maquis au gré des chemins et sentiers du plateau des Glières.

Cette année, l'accent sera mis sur la découverte de ce lieu où le devoir de mémoire se conjugue avec la vie sur le plateau : découverte de la nature, agriculture et pastoralisme, sport, loisirs...

Nous espérons que cette manifestation et sa préparation à travers le guide pédagogique et les pistes de réflexion qu'il contient au sujet de l'histoire et de l'environnement naturel du plateau des Glières, permettront aux enseignants de disposer d'outils pertinents pour accompagner leur travail auprès des élèves.



CARTE DES SITES DES GLIÈRES	4
I. THÉMATIQUE 2026 : « LE PLATEAU DES GLIÈRES, LIEU DE MÉMOIRE, LIEU DE VIE »	6
a. Présentation de la thématique	6
b. Quels liens avec le programme scolaire ?	13
c. Comment aborder la thématique ?	15
d. Le haïku	17
II. L'ASSOCIATION DES GLIÈRES	19
a. L'esprit des Glières	19
b. La fraternité au maquis : l'exemple des veillées	20
c. Présentation de l'association	21
d. Aujourd'hui	23
III. GLIÈRES-MORETTE, HAUTS LIEUX DE RÉSISTANCE ET DE MÉMOIRE	24
a. Le maquis des Glières	24
b. Deux personnages clés	27
c. Le Monument national à la Résistance	28
d. Le site de Morette	29
e. Repères chronologiques	30
f. Lexique histoire	31
g. Ressources bibliographiques et numériques	34
IV. LE PASTORALISME SUR LE PLATEAU DES GLIÈRES	36
a. Historique de la vie des alpages sur le plateau	36
b. Le domaine agro-pastoral du plateau des Glières aujourd'hui	37
c. Les alpages : une richesse floristique qui profite à la qualité des produits d'élevage	38
d. Le pastoralisme : une activité qui profite à l'économie touristique	38
e. Lexique pastoralisme et alpages	39
V. LE MAQUIS DES GLIÈRES ET SON ENVIRONNEMENT NATUREL	41
a. Un rôle clé dans l'histoire du maquis	41
b. Le plateau des Glières, un site protégé	41
c. La forêt, ressource à préserver	42
d. Lexique environnement	42
CONTACTS	44

CARTE DES SITES DES GLIÈRES

Le département de la Haute-Savoie reste fortement marqué par la Seconde Guerre mondiale et par son engagement dans la Résistance.

En effet, c'est le premier territoire de France métropolitaine qui s'est libéré de l'intérieur, grâce aux seules forces de la Résistance.

Au lendemain de la guerre, les résistants, les déportés et les familles de disparus se sont regroupés en associations, notamment dans le but de faire vivre la mémoire de leur engagement.

Dans le prolongement de leurs actions, le Département de la Haute-Savoie gère, entretient et anime les sites du plateau des Glières et de Morette.



I. THÉMATIQUE 2026 : « LE PLATEAU DES GLIÈRES, LIEU DE MÉMOIRE, LIEU DE VIE »

a. Présentation de la thématique

Perché à plus de 1 400 mètres d'altitude, le plateau des Glières est un lieu où se croisent l'histoire, la mémoire, un environnement préservé et des activités humaines multiples, tissant ainsi une identité singulière.

Les événements du maquis des Glières pendant l'hiver 1944 en font un haut-lieu de la Résistance de la Seconde Guerre mondiale. Après la Libération du territoire en août 1944, le plateau retrouve progressivement sa vie agricole d'avant-guerre, ponctuée par les montées et descentes saisonnières des troupeaux dans les alpages, et la fabrication du fromage.

Cependant, la renommée du plateau née pendant la guerre attire quelques touristes dès 1946, avant même la construction de la première route. La vie sur le plateau se métamorphose rapidement, accélérée par les changements de la société et les nouveaux usages de la montagne. Avec le développement des activités de loisirs, ce site naturel privilégié est investi hiver comme été, avec une volonté de trouver un équilibre permettant de préserver cet environnement naturel, agricole et forestier et ce haut lieu de mémoire.

L'émergence d'un territoire : Glières avant Glières

« Le plateau des Glières, situé en Haute-Savoie entre les montagnes du Faucigny et le Salève, appartient au massif préalpin des Bornes. Espace de contact, il relève au Moyen Âge de différentes seigneuries conduisant à une organisation juridique complexe de l'exploitation des ressources. Néanmoins, cette période-là de son histoire est bien mal connue, le sentiment collectif étant plus particulièrement attaché à la période de la Seconde Guerre mondiale.¹»

En effet, si « le plateau des Glières » désigne aujourd'hui l'ensemble du massif, on évoquait autrefois les montagnes de Dran, des Auges, de Champlaitier..., des espaces de pâturages ou recouverts de forêt. Le nom de Glières étant alors réservé à une portion seulement de l'espace, de part et d'autre du col.

¹ C. Guffond, « Introduction générale », in A.-M. Granet-Abisset, C. Guffond, *Écosystèmes montagnards du Moyen Âge à nos jours*, PUG, Fontaine, 2025.



Dans son approche du paysage mémoriel des Glières en 2004, le géographe Christophe Gauchon rappelle justement que le toponyme « plateau des Glières », est un héritage des événements de l'hiver 1944. Il revient sur les études menées précédemment et les termes employés :

« En 1934, dans un article sur la géologie des Bornes, Léon Moret [...] parle du "grand synclinal des Glières" et du "vallon des Glières, occupé par de vastes pâturages humides". [...] Et c'est en vain que l'on chercherait d'autres informations toponymiques chez Raoul Blanchard qui, en 1938, concluait une brève description par ce jugement sans appel : "L'homme n'a rien à faire ici" ! P. Golliet reconnaissait que jusqu'au printemps de 1944, les habitants de la vallée de Thônes eux-mêmes connaissaient à peine le nom de Glières. En 1975, l'historien Jean-Louis Crémieux-Brilhac a réuni les textes prononcés par Maurice Schumann à la BBC : au début de février 1944, les messages aux combattants des Glières s'adressent "aux maquis de Haute-Savoie" sans plus de précision toponymique. Peut-être faut-il y voir l'effet d'une prudence élémentaire, mais le 2 mars 1944, un officier vichyste parle lui aussi dans un rapport "d'un plateau dont nous contrôlons aujourd'hui l'accès" sans donner à ce plateau de nom particulier. Peu à peu, les autorités de Vichy se mettent à parler du "maquis des Glières". Mais ce n'est qu'après la réduction du maquis, à partir du 6 avril, que Maurice Schumann parla fréquemment du "plateau des Glières", popularisa l'usage de ce nom et en fit un symbole de la Résistance intérieure .²»

Pierre Golliet, cité ici par Christophe Gauchon, est l'un des auteurs de l'ouvrage collectif *Glières, Haute-Savoie, 31 janvier-26 mars 1944*, paru en 1946 à Annecy par l'Association des Rescapés des Glières, qui fixe après la guerre l'histoire du maquis des Glières sur la base des témoignages des rescapés.



Vue du plateau depuis Les Haut-Cris en hiver 1944. / Collections Département de la Haute-Savoie, photographe Raymond Perrillat.

² C. Gauchon, « Entre le temps des historiens et l'espace des géographes, la mémoire ? Approche du paysage mémoriel des Glières », in Collectif, *Le temps vu par... Actes du 129^e congrès national des sociétés historiques et scientifiques*, Editions du CTHS, Paris, 2008.

La guerre et ses conséquences

Avant la Seconde Guerre mondiale, le plateau des Glières est un lieu isolé, habité par des familles vivant d'une agriculture de subsistance dans des conditions rudes. Plus d'une centaine de personnes y résident à la belle saison dans des chalets d'alpage avec le bétail et redescendent l'hiver dans les vallées. Seule une trentaine de personnes vit à l'année sur le plateau. Jusqu'en 1944, il y avait jusqu'à 2 000 vaches laitières en alpage sur le plateau pendant 3 mois et demi.

Une salle de classe, aménagée dans un chalet, sert d'école pendant les mois d'été. Cette école ferme toutefois en 1936, faute d'effectifs suffisants. Ce sont dans des chalets d'alpage, inoccupés l'hiver, que les maquisards s'installent à l'hiver 1944. Pendant deux mois, du 31 janvier au 26 mars 1944, près de 500 résistants s'y rassemblent afin de réceptionner des parachutages d'armes alliés et font face aux forces du régime de Vichy et de l'armée allemande³.

Les opérations de répression de l'armée allemande contre le maquis des Glières aboutissent à la destruction totale de toutes les constructions du plateau. La *Luftwaffe** vise les chalets, qui sont bombardés ou mitraillés courant mars. Les bâtiments encore debout à la fin du maquis seront incendiés par la *Wehrmacht** afin que le plateau ne soit pas réutilisé par la Résistance. Dans une même volonté de représailles, le bétail des familles habitant le plateau est réquisitionné ou abattu.

En tout, 160 bâtiments sont détruits (comprenant chalets, granges, greniers, fours...).

La guerre et ses conséquences accélèrent une dynamique d'exode rural initiée depuis la fin du XIX^e siècle sur le plateau des Glières, où les conditions d'exploitation difficiles sont ressenties comme un frein face au développement de la mécanisation dans les plaines. L'absence d'accès routier jusque dans les années 1960 renforce ces difficultés, et plusieurs habitants ne reviendront pas s'installer sur le plateau après le conflit.

Reconstruire et préserver l'histoire et l'environnement naturel

Une note de la Préfecture de la Haute-Savoie datée du 12 septembre 1946 fait le point sur les reconstructions sur le plateau des Glières, jugées trop lentes : « *Aux Glières comme aux Auges, la reconstruction est très lente, au grand étonnement de la population. Le manque de spécialistes sérieux et responsables se fait sentir. Une réorganisation totale s'impose pour la reprise des travaux, au printemps de 1947.* » Il est également fait mention de la présence de touristes, attirés par la renommée historique des lieux : « *Les nombreux touristes qui se sont rendus au plateau [ont] constaté que les travaux étaient fort peu avancés.* »⁵

³ Voir par ailleurs dans ce livret la partie « Glières-Morette, hauts lieux de Résistance et de mémoire. »

⁴ Archives départementales de la Haute-Savoie, 47 W 10.

⁵ *Ibidem*



Cet intérêt du public pousse les autorités à entamer une démarche de protection du site. Le premier acte de ce processus a lieu le 25 mai 1945 auprès de la Commission départementale des sites et monuments naturels. Alphonse Métral, rescapé des Glières, est là « pour représenter les anciens du Plateau des Glières⁶ ».

Il demande l'inscription à l'inventaire des sites historiques, « car on craint que le Plateau ne soit exploité au point de vue commercial, qu'on en fasse un lieu de pèlerinage où il y aurait des cafés, des hôtels, où des gens se rendraient pour se réjouir. [...] Il serait extrêmement déplorable qu'on s'amuse là où tant de nos camarades sont morts⁷ ».

Conscient de la nécessité de la reconstruction des chalets détruits par l'armée allemande, il précise : « Il faut que ce Plateau reprenne son aspect mais qu'il reste un alpage.⁸ »

Le 12 juin 1947, un arrêté ministériel porte inscription à l'inventaire des sites une vaste zone formée « par le plateau des Glières à Thorens et au Petit-Bornand, le plateau de Dran à La Balme-de-Thuy, la montagne des Auges à Entremont⁹ ».

Cette dynamique de protection aboutira également dans les années 2000 à la création de zones Natura 2000 et d'un espace naturel sensible sur le plateau.

Faciliter l'accès au plateau des Glières

L'accès au plateau des Glières a longtemps été difficile. Les falaises calcaires qui l'entourent ont assuré la protection des maquisards. Après la guerre, deux routes sont progressivement construites. La première monte depuis le hameau de l'Essert sur la commune du Petit-Bornand, aujourd'hui Glières-Val-de-Borne, à l'est du massif.

Côté ouest, sur la commune de Thorens-Glières, aujourd'hui Fillière, débute, en 1960, la réalisation d'une route reliant Usillon au plateau des Glières, qui atteint le col des Glières en 1966.

Le coût financier est important, le président du Conseil général, Arthur Lavy, sollicite le général de Gaulle : « Je m'adresse non seulement à Monsieur le Président de la République mais également au Premier Résistant de France. [...] Nombreux sont les touristes qui chaque année, demandent à visiter ce bastion de la Résistance pour essayer de se représenter ce que fut le Maquis et les conditions d'existence de l'Armée Secrète.¹⁰ »

La construction d'une route est justifiée par trois raisons :

- un intérêt forestier en permettant l'exploitation du bois ;
- un intérêt pastoral en facilitant l'exploitation des alpages ;
- un intérêt touristique du fait de la « desservitude du Plateau des Glières à jamais historique¹¹ ».

⁶ Archives départementales de la Haute-Savoie, 47 W 10.

⁷ Ibidem

⁸ Ibidem

⁹ Archives départementales de la Haute-Savoie, 848 W 9

¹⁰ Archives départementales de la Haute-Savoie, 2082 W 554

¹¹ Ibidem



Mais la préservation du site est essentielle et Arthur Lavy précise : « *Je ne pense pas que cette route puisse donner naissance à des investissements touristiques et hôteliers importants.*¹² »

Préserver la mémoire et faire découvrir l'histoire

À l'été 1973 est construit le Monument national à la Résistance, à l'initiative de l'Association des Rescapés des Glières. Le 22 août 1973, afin d'encadrer l'afflux massif de visiteurs à prévoir autour du nouveau monument, un arrêté préfectoral est rédigé pour « *instituer aux alentours du monument commémoratif du maquis des Glières une zone de protection contre les activités diverses incompatibles avec la dignité du lieu* ». Le préfet sanctuarise l'espace en interdisant les transistors, les pique-niques, les jeux et le camping. Il interdit le colportage et la vente de souvenirs, boissons, cartes postales, à l'exception des ventes réalisées par l'Association des Rescapés des Glières.

La construction du monument, et l'accès facilité par les deux routes font du plateau des Glières un lieu de plus en plus fréquenté. Afin de favoriser la découverte de l'histoire, plusieurs aménagements sont réalisés, à l'initiative du Conseil général, qui se porte acquéreur de chalets, et construit des bâtiments destinés à l'accueil du public (notamment la Métralière, l'auberge des Glières et la Maison du plateau).

En 1992 est créé un sentier historique, permettant de découvrir l'histoire en autonomie grâce un circuit composé de panneaux pédagogiques. Dans les années 2000, l'espace d'accueil et d'information Mémoire du Maquis est construit par le Département de la Haute-Savoie et propose une offre de découverte de l'histoire du maquis pour le grand public et les scolaires.

Le développement des activités de loisirs

Parallèlement à la construction du monument, qui augmente le nombre de visiteurs en été, se développe en hiver la pratique du ski de fond. Les aménagements doivent répondre à de nouvelles problématiques et concilier les attentes des différents acteurs : restaurateurs, exploitants agricoles, skieurs, promeneurs, association des Rescapés...

Conscient de la spécificité du site, le ministère de l'Agriculture établit en 1976 les grands axes de réflexion pour les aménagements à venir : « *Aménager le Plateau des Glières, c'est d'abord refuser d'en faire un site touristique s'ajoutant aux autres sites touristiques de Haute-Savoie, et proposant comme eux, des résidences secondaires de week-end, des remontées mécaniques, une vie commerciale saisonnière, une animation de station, etc.*¹³ »

¹² Ibidem

¹³ Archives départementales de la Haute-Savoie, F 465



L'objectif est clair, il faut accompagner le développement pour qu'il « *ne se fasse pas au détriment de l'équilibre général de la vie sur le Plateau* ». Cet équilibre repose sur la protection et la mise en valeur des alpages, des forêts, de la faune et de la flore et la réalisation des aménagements nécessaires à l'accueil des promeneurs : zone de pique-nique, salle hors-sac, création et balisage de sentier, valorisation de la nature et de l'histoire.

Cet équilibre entre mémoire, environnement et activités humaines contribue à faire du plateau des Glières un lieu de transmission unique, entre générations passées, présentes et futures. Depuis 1998, Rando Glières est ainsi un rendez-vous emblématique qui entretient et fait vivre ce lien sensible pour des milliers d'écoliers.

L'aménagement du plateau des Glières : quelques jalons chronologiques

1947

Inscription à l'inventaire des sites.

1961

Début des travaux de construction de la route depuis Usillon. Cette route, goudronnée en 1964, n'arrivera au col des Glières qu'en 1966.

1967

Accord du comte Roussy de Sales pour vendre au Conseil général de la Haute-Savoie 30 hectares et un chalet, qui deviendra le centre de vacances de la Métralière, géré par la Fédération des œuvres laïques (FOL) depuis 1991. Depuis les années 1950, le Conseil général se porte également acquéreur de plusieurs autres chalets sur le plateau.

1973

Construction du Monument national à la Résistance.

1974

Ouverture d'un centre-école de ski de fond à la Métralière.

1979

Construction de l'Auberge des Glières.



Fin des années 1980

Création des « sentiers de la mémoire », par le comité de randonnée pédestre départemental et le Conseil général. Ces sentiers sont baptisés de noms évocateurs du maquis des Glières (sentiers Tom Morel, de l'Attaque, Jérôme Bozon, du Dernier Assaut, des Espagnols, de l'Escarmouche, du capitaine Anjot...).

1992

Construction de la Maison du plateau, foyer de ski de fond l'hiver et lieu d'accueil et d'informations touristiques l'été.

1992

Création du sentier historique sur le maquis des Glières, rénové en 2006 et 2024, par le Département.

2007

Création de l'espace naturel sensible du plateau des Glières.

2009

Inauguration de l'espace d'accueil et d'information Mémoire du Maquis.



b. Quels liens avec le programme scolaire ?

RANDO GLIÈRES Un parcours en 3 temps Enseignement moral et civique

Le temps de la préparation en classe

1

C'est le temps des apprentissages essentiels pour **COMPRENDRE ET DONNER DU SENS** à la sortie sur le terrain. On **COMPREND** l'histoire des Glières.
On **DÉBAT** sur les valeurs de la République défendues hier et comment les défendre collectivement aujourd'hui.
On **S'ENGAGE** comme sentinelles pour veiller aux atteintes contre ces valeurs avec des mots, des créations, des chants.

Le temps sur site

2

C'est le temps fraternel où l'on **MOBILISE LES APPRENTISSAGES**.
On **MET SES PAS** dans les pas des femmes et des hommes qui défendirent nos libertés.
On **TÉMOIGNE** de son propre engagement citoyen par respect des lieux, par des lectures, des textes affichés, des créations artistiques, des chants.

Le temps de la valorisation

3

C'est le temps où l'on garde des **TRACES** personnelles et collectives de ce parcours.
On **VALORISE** ailleurs, autrement les productions réalisées (varier les lieux).
On **PARTAGE** avec d'autres élèves, d'autres adultes nos réflexions, nos écrits (par exemple : cérémonies patriotiques et républicaines de la commune).

Source : USEP et Éducation nationale



RANDO GLIÈRES Une approche interdisciplinaire pour apprendre et comprendre



Étape 1 : COMPRENDRE

CONTEXTUALISER l'histoire des Glières en l'inscrivant dans le cadre chronologique de la Seconde Guerre mondiale.
IDENTIFIER quelques personnages clés de la période (leur rôle).

Outils classe : frise chronologique dédiée, portraits des grands personnages.



Étape 2 : DÉBATTRE

RÉFLÉCHIR à l'engagement des femmes et des hommes des Glières, les valeurs défendues. Pour qui, pourquoi...
TRANSFÉRER : et aujourd'hui, quelle vigilance pour protéger nos libertés collectives ?

Outils classe : brainstorming, remue-méninges, catégorisation des idées comme réservoir d'écriture.



Étape 3 : ÉCRIRE - CRÉER

S'ENGAGER avec des mots pour assurer la transmission de cet héritage, en faire le terreau sur lequel construire son propre parcours citoyen.
DEVENIR des passeurs d'histoire, des sentinelles des valeurs républicaines.

Outils classe : haïkus, textes personnels.



Étape 4 : CHANTER

TÉMOIGNER de son engagement en apprenant les chants hérités des combats d'hier pour nos libertés et compléter avec les chants qui aujourd'hui s'engagent pour un monde en paix.

Outils classe : chants Rando Glières 2026.

Source : USEP et Éducation nationale



c. Comment aborder la thématique ?

En comprenant les valeurs humaines et citoyennes défendues par les résistants : liberté, égalité, fraternité, solidarité (travail en histoire, en littérature, en enseignement moral et civique EMC).

Aujourd'hui que faisons-nous de cet héritage pour construire un monde plus fraternel ?

L'importance de reconnaître ce lieu comme historique, lieu vivant, lieu à protéger, à célébrer et à transmettre à son tour comme rempart à toutes formes de discriminations, à la haine de l'autre.

Voir les ressources sur le site du Conseil départemental

<https://resistants-secondeguerre.hautesavoie.fr/>

Outils DSDEN et USEP

<https://digipad.app/p/572155/31803167bbf78>

Code 1753

En débattant, en argumentant (ce travail s'appuie sur le travail réalisé au préalable en histoire) avec les documents USEP suivants :

- un outil pour penser, s'exprimer, débattre : « Le Remue-méninges » ;
- un outil pour décider, choisir : « Le débat associatif, un outil au service du vivre ensemble ».

Propositions et déroulés possibles

Les idées, les mots dégagés lors de ces débats peuvent servir de base et de réservoir au travail d'écriture des haïkus qui seront lus par les enfants sur le plateau des Glières, et lors de futures actions dans les écoles, les communes, les EHPAD...



Outils (voir lien page 15)	Objectifs	Thème	Exemples d'inducteurs ou de questions
<p>Remue-méninges</p>	<p>Penser, s'exprimer, débattre</p>	<p>« Le plateau des Glières, lieu de mémoire, lieu de vie »</p>	<p>Comment respecter et vivre sur le lieu de mémoire du plateau des Glières :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Peut-on vivre aujourd'hui sur le plateau comme dans n'importe quel lieu ? ▪ Est-ce important de se souvenir des moments qui ont fait notre histoire collective ? ▪ Comment faire de Glières un lieu à reconnaître comme important, donc à célébrer et à transmettre ?
<p>Le « brainstorming »</p>	<p>Recueillir des données, Catégoriser des idées comme réservoir d'écriture</p>	<p>« Le plateau des Glières, lieu de mémoire, lieu de vie »</p>	<p>Comment respecter et vivre sur le lieu de mémoire du plateau des Glières :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Comment se souvenir du passé ? ▪ Qu'est-ce qui est fait, qu'est-ce qui peut être fait aujourd'hui, sur le plateau, pour que cette mémoire soit vivante ? ▪ Comment est-ce que je peux, moi, m'engager, lorsque je suis sur le plateau, à l'école, dans ma vie de tous les jours ?



d. Le haïku

Le haïku est une forme poétique très codifiée d'origine japonaise, à forte composante symbolique. Il s'agit d'un petit poème extrêmement bref visant à dire l'évanescence des choses.

Sur le fond

Il s'agit, dans le cadre des jeux d'écriture dont nous parlons ici, de tenter de s'approcher de l'esprit du haïku, qui reste une forme littéraire extrêmement subtile tant dans sa prosodie que dans sa progression sensible.

Nous proposerons donc aux enfants de chercher dans leurs souvenirs un moment où ils ont éprouvé une émotion forte. Pour la thématique qui nous concerne, cette émotion doit, de plus, être en lien, de près ou de loin, avec le thème.

Une fois cette émotion identifiée, vient le temps de l'écriture : le haïku ne s'obtient pas au premier jet, il s'écrit, se réécrit, s'épure, se charge en émotion. Celle-ci peut être de nature diverse (tristesse, joie, colère). Le plus souvent, le haïku témoigne simplement d'un regard porté sur le monde sans à priori, sans excès.

Sur la forme

Pour les puristes, le haïku :

- comporte 17 syllabes réparties en 3 vers courts de 5, 7 et 5 syllabes (on peut respecter ce rythme « court, long, court » en s'accordant toutefois des libertés sur le nombre de syllabes) ;
- évite les rimes ;
- débute souvent par un « grand-angle » et se termine sur un « zoom » : la clé du haïku est souvent dans le dernier vers avec une montée en puissance de l'émotion ;
- comporte toujours un mot (*le kigo*) en référence à la nature ou un mot-clé concernant l'une des quatre saisons ;
- repose sur les cinq sens ;
- a un style très simple et limpide : pas d'explications, pas ou peu d'articles, d'adverbes ;
- est écrit au présent ;
- commence, pour ses trois vers, par une majuscule ;
- évite la ponctuation.



Exemples :

De tous petits groupes
De hérons passent dans le ciel
Crépuscule d'automne
Ryokan (poète japonais, 1758-1831)

Le vent
Hésitant
Roule une cigarette d'air
Paul Éluard (1895-1952)

Exemples de haïkus écrits par des enfants dans le cadre de l'opération « Jouons les cartes de la fraternité »

Matin d'hiver
Deux mésanges se battent
Pour du beurre
(Élève de CM2)

Coudre des ballons
Et ne jamais jouer
Vie d'enfants-esclaves
(Issa, Valence)

Haïkus extraits du dossier pédagogique 2020 proposé par la ligue de l'enseignement lors de l'opération « Jouons les cartes de la fraternité »



II. L'ASSOCIATION DES GLIÈRES

a. L'esprit des Glières

La France est entièrement occupée en novembre 1942 par les troupes allemandes et italiennes. La Haute-Savoie est à partir de cette date sous l'autorité italienne.

1943

30 janvier

La Milice*, force politique et paramilitaire est créée par le régime de Vichy pour lutter contre la Résistance française.

16 février

Création du Service du travail obligatoire, STO*.

Tous les hommes âgés de 21 à 23 ans doivent aller travailler en Allemagne, c'est-à-dire travailler pour la puissance ennemie. Rejetant la collaboration avec l'Allemagne, de nombreux jeunes arrivent, souvent avec l'aide de réseaux ou de filières, en Haute-Savoie.

1944

30 janvier

Tom Morel donne l'ordre au maquis de Manigod et du Bouchet-Mont-Charvin de monter sur le plateau des Glières pour recevoir un parachutage massif d'armes de la part des Alliés, la décision d'armer les maquis ayant été prise à Londres par Winston Churchill le 27 janvier. Entre cette date et la fin du maquis, le 26 mars, près de 450 hommes formeront le « *bataillon des Glières* », rejoints par des Espagnols, Allemands, Polonais, Autrichiens et un Russe.

Glières n'aurait pu être qu'un site de parachutage.

S'il est devenu un fait d'armes héroïque témoignant de la Résistance face à l'anti-France du régime de Vichy et à l'occupant allemand, il le doit à l'état d'esprit exemplaire qui anima ces hommes.

Venus de toutes les régions de France, ces jeunes ont été accueillis et hébergés par les Haut-Savoyards, puis entraînés par les cadres du 27^e BCA*, porteurs de leurs compétences et de leurs traditions militaires. L'isolement, la faim, le froid, la solitude de la montagne et les périls grandissants scellèrent leur solidarité dans la vie et la mort.

* Les mots ou sigles suivis d'un astérisque sont définis dans le lexique, page 31 à 33.



Leurs chefs, animés d'une foi ardente dans l'avenir de la France, partagèrent avec eux l'espérance de la libération et la volonté de faire face à l'ennemi.

Bien que d'origines et d'horizons politiques divers, et même pour certains de pays étrangers, faisant partie d'organisations de Résistance différentes (AS* : armée secrète et FTP* : francs-tireurs partisans) tous s'unirent dans une même ardeur pour faire triompher la Liberté en prenant pour devise « Vivre Libre ou Mourir ».

Sous les ordres du lieutenant Tom Morel, puis du capitaine Maurice Anjot, ces jeunes maquisards firent preuve de la forme la plus désintéressée et la plus pure de combat de la Résistance : pas d'arrière pensées, pas de calculs personnels, pas de visées partisanses, mais la France, rien que la France, qui méritait bien, pour eux, cet absolu dévouement.

En se faisant l'âme d'une communauté fortement unie par les circonstances et par l'idéal, « L'Esprit des Glières » devint un élan fraternel unissant des hommes qui se sentaient responsables d'un même avenir.

« L'Esprit des Glières », ce fut la volonté au service de l'Espoir, l'enthousiasme de la jeunesse pour la liberté reconquise, la mystique de la Libération en vue d'une France fraternelle qui serait comme une vaste extension de la communauté du plateau.

b. La fraternité au maquis : l'exemple des veillées

Au sein du maquis des Glières, les veillées sont des moments privilégiés où la fraternité se vit dans la camaraderie et le partage. Ces hommes de tous horizons se retrouvent dans les chalets, lors de rares moments de repos, une fois effectuées les tâches éprouvantes de la vie de maquisard. Julien Helfgott racontera ainsi l'une de ces veillées : « *Il est dix heures passées. Je remonte de la garde transi de froid ; depuis deux heures je n'ai pas cessé de grelotter. [...] Mais voici que le vent qui me flagelle avec des rafales de neige m'apporte quelques bouffées de chant. Là-bas, au chalet, mes camarades font la veillée, comme on dit dans le pays. Je hâte le pas ; dans un instant je vais pouvoir goûter avec eux quelques heures d'une vie moins rude. Le chalet représente vraiment pour moi ce qui me manque tant depuis de longs mois de vie errante. Maintenant nous sommes fixés : un foyer est là tout proche avec des frères, et leurs chants qui m'appellent dans la nuit me sont bien doux au cœur.*¹ »

Ainsi, cette fraternité s'exerce dans ces instants chaleureux, et cela malgré la grande diversité d'origines sociales, religieuses, politiques ou géographique qui règne au sein du maquis, comme en témoigne Jean-Isaac Tresca : « *La diversité des êtres se fondait en une communion si totale que notre présence sur le Plateau aurait été justifiée par ces heures-là.* » ; « *Chanter était un besoin. Les chants naissaient d'eux-mêmes dans le soir et ils étaient toujours très beaux ; chacun éprouvait à les entendre la nostalgie d'un heureux temps passé, encore très vivant en soi.* ».

¹ Louis Jourdan, Julien Helfgott, Pierre Golliet, Glières, Haute-Savoie, 31 janvier 1944 - 26 mars 1944, première bataille de la Résistance, 1946, p. 90.



c. Présentation de l'association

C'est le 22 septembre 1944, juste après la libération de la Haute-Savoie que sont déposés à la préfecture d'Annecy les statuts de l'ASSOCIATION DES RESCAPÉS DES GLIÈRES. C'est en effet le moment où le bataillon FFI* regroupant une bonne partie des anciens maquisards du plateau a été envoyé prendre un repos bien mérité à Annecy, après avoir pourchassé les troupes allemandes jusqu'aux crêtes des Alpes en Haute Tarentaise.

L'article 2 de ces statuts définit l'objet de l'association. « Elle a pour objet le regroupement des Rescapés du Plateau des Glières, le maintien de "l'Esprit des Glières", la défense des intérêts des membres pris en tant que tels (aide aux victimes de la bataille des Glières et à leur famille), le maintien du culte des camarades tombés pour la France aux Glières (acquisition de terrains pour le cimetière et le monument), édification du monument, entretien de ces cimetières et monument et pour réaliser cet objet, toutes opérations mobilières, immobilières et financières quelconques s'y rattachant (édition de plaquettes, de photographies, etc.). » Il est précisé plus loin que pour faire partie de l'association, « il faut s'être rendu au Plateau des Glières entre le 1er février et le 26 mars 1944, et ne l'avoir pas quitté durant cette période de sa propre initiative et sans ordres formels des chefs qualifiés ». On notera que, une fois rappelé le nécessaire « regroupement des Rescapés », le premier objet est le « maintien de l'Esprit des Glières ».

L'Esprit des Glières

C'est « la capacité des hommes des Glières à s'unir malgré leurs différences (sociales, idéologiques, religieuses ou autres) dans une éthique commune au service de l'action, témoignant ainsi du pluralisme de la Résistance et de l'union de tous les combattants de la Liberté ». L'Esprit des Glières, c'était la mystique de la Libération en vue d'une France fraternelle qui serait comme une vaste extension de la communauté du Plateau.

La mémoire

Le deuxième point mis en exergue dans cet article des statuts est le « maintien du culte des camarades tombés pour la France dans les combats Glières ». Cette insistance sur ce « culte » se comprend d'autant mieux s'il est restitué dans le contexte de cette période. Les événements des Glières ont été ressentis d'abord comme un terrible drame non seulement par les proches de ceux qui en avaient été les victimes, mais aussi par les maquisards qui avaient survécu. Les cérémonies commémoratives organisées par l'association, à la Nécropole nationale des Glières – ainsi dénommée depuis 1985 – à Morette témoignent de la pérennité de cette fraternité d'armes.

* Les mots ou sigles suivis d'un astérisque sont définis dans le lexique, page 31 à 33.



L'histoire

Dès 1945, l'Association décide de recueillir les témoignages des combattants qui vont permettre de réaliser le premier livre sur l'histoire des Glières : *Glières Haute-Savoie 31 janvier-26 mars 1944. Première Bataille de la Résistance*. Même si la connaissance des événements de 1944 a beaucoup progressé depuis, ce livre reste l'ouvrage de référence pour comprendre quel esprit animait les combattants du plateau. Dans le prolongement de ce travail de mémoire est créé le Musée de la Résistance à Morette en 1962 et le Monument national à la Résistance sur le plateau des Glières en 1973, œuvre du sculpteur Émile Gilioli, inauguré par André Malraux.

C'est donc sur l'élan de la Libération que les rescapés ont accompli une œuvre dont nous pouvons aujourd'hui voir l'immense impact grâce aux deux sites qui font vivre la mémoire des Glières : la nécropole nationale des Glières à Morette et le plateau des Glières.

Mais dès la fin des années 80, les Rescapés ont pris conscience d'une question inéluctable : que deviendrait la mémoire des Glières, lorsqu'eux-mêmes commenceraient à disparaître au fil des années ? C'est alors qu'a germé chez les responsables de l'association l'idée qu'ils devaient eux-mêmes créer l'instrument de ce passage de témoin : une nouvelle association, distincte de la première mais apte à en prendre le relais. Le 20 décembre 1988 sont déposés à la préfecture de la Haute-Savoie les statuts de l'ASSOCIATION DU PLATEAU DES GLIÈRES dont les membres sont pour partie des rescapés – qui gardent ainsi le contrôle de ce nouvel organisme – et pour partie les personnes qui veulent bien y entrer sous réserve d'être parrainées par deux rescapés et adhérer à « l'Esprit des Glières ». Ce processus a finalement abouti en 1998 à la fusion des deux associations. Ainsi était créée l'ASSOCIATION DES GLIÈRES pour la Mémoire de la Résistance.

Ce sous-titre n'est pas anodin. Il traduit une évolution qui s'est affirmée progressivement à travers les trois associations successives : celle « des Rescapés » en 1945, celle « du Plateau » en 1988 et finalement celle « des Glières ». La simple comparaison des trois libellés de ces associations nous montre cette évolution.

La première association fait, très naturellement, une place prééminente au « culte des morts » : on est en effet au lendemain du drame du printemps de cette année-là. En 1988, les statuts définissent l'objet dans un esprit légèrement différent : « poursuivre l'action des Anciens du Maquis des Glières pour assurer la pérennité de l'esprit de la Résistance et le souvenir des morts... ». D'une certaine façon, c'est « l'esprit de la Résistance » qui, sans oublier « le souvenir », prend la première place.

* Les mots ou sigles suivis d'un astérisque sont définis dans le lexique, page 31 à 33.



Les statuts de 1998 sont plus explicites encore : « *Perpétuer la mémoire des combats du Plateau des Glières. Maintenir et transmettre l'esprit de patriotisme et de résistance qui fut celui des maquisards du Plateau soldats de la France Libre. Veiller au respect de la vérité historique pour tout ce qui concerne Glières et la Résistance en général : continuer à préciser et approfondir la connaissance de cette histoire et la diffuser le plus largement possible. (...) D'une manière générale, prendre toutes initiatives permettant à l'association d'assurer sa mission morale au service de la mémoire de la Résistance et de la transmission de l'esprit qui anima les combattants des Glières et leur fit choisir pour devise : « Vivre libre ou Mourir ».*

Il est évident que, au cours des quatre-vingt-une années qui se sont écoulées entre la création de la première association en 1944, puis celle de 1998 jusqu'à aujourd'hui, les Rescapés des Glières ont su à la fois rester fidèles au souvenir de leurs camarades morts pour la France et se tourner de plus en plus vers l'avenir. Ils ont choisi de faire de leur passé une force positive : ne pas rester des « *anciens combattants* », mais devenir des « *combattants* » toujours présents au nom de ce qui fut et reste leur idéal.

Tel est bien le rôle de cette « *mémoire* » au service de laquelle l'Association des Glières agit aujourd'hui : une « *mémoire* » qui se nourrit du passé mais tournée vers l'avenir, comme l'ont voulu les Rescapés. À travers de très nombreuses manifestations et activités, soutenues par les forces vives de ce département – le Conseil départemental, les associations de mémoire, les collectivités territoriales, l'Association des Glières contribue au devoir de mémoire et à l'éducation à la citoyenneté.

d. Aujourd'hui

La lutte menée par le maquis des Glières s'inscrit dans un contexte historique particulier où la France de Vichy discriminait, où les valeurs républicaines qui avaient cimenté le peuple français étaient bafouées par des lois portant atteintes à la cohésion nationale (statut des Juifs, restriction des libertés, interdiction d'exercer, état de siège, etc.), où notre devise républicaine « Liberté, Égalité, Fraternité » avait été remplacée sur le fronton de nos mairies par « Travail, Famille, Patrie », où la France était occupée par une puissance étrangère porteuse d'une idéologie mortifère semant le chaos dans toute l'Europe, prônant la supériorité d'une race sur toutes les autres... Face à ce désordre moral, bien peu de femmes et d'hommes osèrent se soulever. On estime que 2% de la population fut impliquée dans une résistance active. Les maquisards des Glières étaient de ceux-là. Le combat idéologique et existentiel mené entre deux conceptions de la France n'était rien d'autre qu'une guerre civile. D'une part se développait une société qui stigmatise, qui a peur de l'autre, qui trouve des boucs émissaires dans l'étranger, qui pactise avec l'ennemi (et qui va souvent au-delà de ses demandes), de l'autre ce « *peuple de la nuit* », ces « *hors-la-loi* », ces « *terroristes* » qui surent dire « non » à cette fatalité.

* Les mots ou sigles suivis d'un astérisque sont définis dans le lexique, page 31 à 33.



Aujourd'hui, alors que la guerre est aux portes de l'Europe, alors que notre société est en proie à de nombreuses interrogations sur son devenir, le maquis des Glières reste un formidable exemple de cohésion sociale, un socle sur lequel le futur se bâtit.

Sur ce plateau battu par les vents, faisant face à la Milice et à l'armée allemande, les maquisards des Glières étaient devenus le « Bataillon des Glières », où leur différence sociale n'existait plus ; ils n'étaient plus ouvriers, instituteurs, agriculteurs, étudiants. Ils n'étaient plus catholiques, juifs, communistes ; ils n'étaient plus Autrichiens, Espagnols, Français, Italiens, Polonais, même Allemands ou Russe. Ils avaient retrouvé leur dignité et défendait cette liberté pour laquelle ils étaient devenus des soldats, des frères d'armes. Voilà pourquoi Glières est une formidable leçon pour les générations futures de ce « Vivre ensemble », une éducation à la citoyenneté sur laquelle les générations futures doivent s'appuyer. Et c'est la raison pour laquelle commémorer, c'est entrevoir un avenir plus radieux et plus humain.

III. GLIÈRES-MORETTE, HAUTS LIEUX DE RÉSISTANCE ET DE MÉMOIRE

a. Le maquis des Glières

Le rassemblement de 465 maquisards sur le plateau des Glières pour réceptionner les parachutages d'armes alliés au cours de l'hiver 1944 représente l'un des événements les plus marquants de l'histoire de la Résistance française pendant la Seconde Guerre mondiale.

La formation du maquis

Après la défaite de la France face à l'Allemagne nazie en 1940, la Haute-Savoie appartient à la zone dite « libre ». Le département est occupé à partir de novembre 1942 par les Italiens puis à partir de septembre 1943 par les Allemands. Dans le contexte du refus du Service de travail obligatoire (STO)*, la Haute-Savoie devient en 1943 une terre de maquis, ces regroupements de combattants qui s'opèrent dans les principaux massifs forestiers et montagneux pour mener des actions de guérilla. Ces organisations manquent d'armes et d'équipements. Certaines dépendent de l'Armée secrète (AS)*, l'organisation militaire des Mouvements unis de Résistance (MUR)*, constituée fin 1942, d'autres des Francs-tireurs et partisans (FTP)* liés au parti communiste.

Début 1944, la perspective d'un débarquement allié se rapproche. Les Britanniques décident d'intensifier les parachutages d'armes sur le sol français : elles sont indispensables pour la Résistance qui n'a eu de cesse d'en réclamer à Londres. Isolé, à 1 500 mètres d'altitude, le plateau des Glières compte, avant-guerre, quelques dizaines de chalets d'alpage dispersés et a une activité essentiellement rurale.

* Les mots ou sigles suivis d'un astérisque sont définis dans le lexique, page 31 à 33.



Il est choisi comme terrain de parachutage pour ses atouts : son accès difficile, son repérage aisé (lac Léman, lac d'Annecy) pour orienter de nuit les pilotes d'avion alliés ainsi que la présence de chalets inoccupés l'hiver.

Le chef départemental de l'AS, Henri Romans-Petit, confie au lieutenant Tom Morel, chef des maquis AS* de Haute-Savoie, la mission de rassembler une équipe permanente sur le plateau pour réceptionner les parachutages.

Le 30 janvier, celui-ci donne l'ordre à 120 maquisards du secteur de Thônes de prendre position sur le plateau des Glières, juste avant la déclaration de l'état de siège de la Haute-Savoie par les autorités de Vichy et l'arrivée de renforts de forces de l'ordre pour combattre la Résistance.

Le maquis des Glières deviendra progressivement un lieu de repli pour les maquisards harcelés par les forces de l'ordre dans les vallées.

Les 55 jours du maquis des Glières

De l'arrivée des premiers groupes de combattants sur le plateau à l'aube du 31 janvier 1944, pour réceptionner les parachutages alliés, jusqu'au repli décidé le 26 mars, le maquis des Glières connaît 55 jours d'existence. Regroupant jusqu'à 465 hommes, il constitue alors la plus forte concentration de maquisards en France. Progressivement le maquis est renforcé essentiellement par des maquis de l'Armée secrète (AS)* mais aussi des Républicains espagnols, et des FTP*, jusqu'à atteindre 465 hommes fin mars, sous les ordres du lieutenant Tom Morel puis du capitaine Maurice Anjot. Il est encadré par des officiers et sous-officiers du 27^e BCA*.

Dans la nuit du 13 au 14 février arrive un largage modeste d'armes. Ce n'est pas le parachutage massif attendu. Le maquis doit donc se maintenir sur le plateau jusqu'à la pleine lune de mars. Tom Morel consolide les défenses. Les tentatives des unités mobilisées par le régime de Vichy (la Garde*, les Groupes mobiles de réserve (GMR)* puis la Milice*) qui encerclent le plateau, sont toutes repoussées par les maquisards. Le lieutenant Tom Morel fait du maquis le « bataillon des Glières » qui adopte pour devise « Vivre libre ou mourir ». La vie s'organise : gardes aux avant-postes, levées des couleurs, prises d'armes, entraînements. Des filières de ravitaillement sont mises en place depuis les vallées.

Tom Morel est tué le 10 mars lors d'une opération contre les GMR* à Entremont. La nuit suivante, le grand parachutage espéré arrive. Dès le 12 mars, les Allemands commencent les attaques aériennes. Elles se multiplieront jusqu'à fin mars ; les chalets seront incendiés et détruits.

* Les mots ou sigles suivis d'un astérisque sont définis dans le lexique, page 31 à 33.



Le maquis résiste. La couche de neige, épaisse, rend difficile l'évacuation des armes reçues. Le successeur de Tom Morel, le capitaine Maurice Anjot, renforce le dispositif alors que les Allemands préparent une attaque avec le soutien actif de la Milice*.

Le 26 mars, deux offensives de l'armée allemande sont menées. Les maquisards font face jusqu'à la nuit, mais devant la disproportion des forces en présence, le capitaine Maurice Anjot donne l'ordre de dispersion (décrochage) déclarant que « l'honneur est sauf ». Lorsque les Allemands arrivent sur le plateau des Glières le 27 mars, le site a été évacué. La chasse à l'homme menée par les nazis et la Milice* contre les maquisards dans les jours et semaines qui suivent coûtera la vie à 129 d'entre eux, tués au combat, fusillés ou morts en déportation. Pour avoir aidé le maquis, 20 sédentaires (liaisons et ravitaillement) ont également été tués ou sont morts en déportation.

Les événements des Glières donnent lieu à une bataille psychologique dans le cadre de la guerre des ondes que se livrent le ministre de la propagande de Vichy, Philippe Henriot, et Maurice Schumann, porte-parole de la France libre à la BBC, qui fait de Glières un symbole de la Résistance en France et en Europe.

La mémoire du maquis des Glières

À la Libération, les Rescapés des Glières se regroupent au sein d'une association afin d'entretenir la mémoire du maquis et d'honorer ses morts. Ils viennent en aide à leurs camarades ainsi qu'aux familles des victimes, leur première mission étant de retrouver et d'identifier tous les corps des disparus.

L'association décide de rassembler les sépultures des maquisards au cimetière de Morette (à côté de Thônes), qui deviendra nécropole. En novembre 1944, le général de Gaulle, chef du Gouvernement provisoire, vient leur rendre hommage.

En 1998, pour pérenniser la mémoire du maquis des Glières, l'association fait don au Conseil général de la Haute-Savoie de ses biens : ses collections, le musée départemental de la Résistance et le Monument national à la Résistance.

* Les mots ou sigles suivis d'un astérisque sont définis dans le lexique, page 31 à 33.



b. Deux personnages clés

Les chefs du maquis : Tom Morel et Maurice Anjot

Entre le 31 janvier et le 26 mars 1944, le maquis des Glières connaît deux chefs successifs. Ces deux officiers sortis de Saint-Cyr ont appartenu au 27^e bataillon des chasseurs alpins (BCA*) basé à Annecy et rejoignent l'Armée secrète (AS)*, la branche militaire des Mouvements Unis de Résistance (MUR)* constituée fin 1942.

Tous deux reposent côte à côte à la Nécropole de Morette, au milieu de leurs hommes.

Tom Morel, 1915-1944



Lieutenant Tom Morel (1915-1944).
Collections Département de la Haute-Savoie,
Photographe inconnu.

Le lieutenant Théodose Morel (Tom), nommé chef des maquis AS* de Haute-Savoie, organise et dirige le maquis des Glières.

Il s'est illustré lors de la bataille des Alpes, en juin 1940, contre les Italiens qui tentaient d'envahir le sud-est de la France. Tom Morel trouve la mort le 10 mars 1944 à Entremont lors d'une opération contre les Groupes mobiles de réserve (GMR*). Son charisme et sa proximité avec les hommes ont été déterminants dans l'unité du maquis.

Il insuffle ce que l'on appellera ensuite
« l'Esprit des Glières ».

Message de Tom Morel à Louis Jourdan, le 30 janvier 1944, rapporté par ce dernier :

« J'ai été nommé chef du maquis de la Haute-Savoie et le département vient d'être mis en état de siège. Des trains spéciaux de policiers débarquent en ce moment à la gare d'Annecy. On va se battre.

J'ai par ailleurs mission de réceptionner d'importants parachutages annoncés prochainement aux Glières. Je donne l'ordre aux maquis de la vallée de Thônes de rejoindre sans délai le Plateau.¹ »

Capitaine Maurice Anjot, 1904-1944



Capitaine Maurice Anjot (1904-1944).
Collections Département de la Haute-Savoie.
Photographe inconnu.

Le capitaine Maurice Anjot, conscient du péril alors que l'attaque allemande est imminente, lui succède le 18 mars.

Plus âgé que Tom Morel, il a été le second du commandant Valette d'Osia au 27^e BCA*. Homme d'expérience, il renforce les défenses du plateau. Le capitaine Anjot donne l'ordre de repli aux maquisards le soir du 26 mars, évitant ainsi l'anéantissement du maquis. Il est tué le 27 mars dans une embuscade allemande à Nâves.

Extrait d'une lettre du capitaine Anjot écrite à sa femme :

« Ma chère Maguy,

Tu sais combien les événements ont marché depuis ton départ. La disparition brutale de notre camarade M. a nécessité son remplacement. Si j'ai pris cette charge c'est parce que j'ai jugé que mon devoir était là.

Ne crois pas qu'il ne m'en a pas coûté de la faire, toi absente ; mais peut-être que cette absence même m'a permis de surmonter plus librement le côté familial de la question. (...) Nombreux sont ceux qui, par des raisonnements plus ou moins faux et lâches se laissent détourner actuellement du devoir national.

En tant qu'officier, je ne puis le faire.² »

¹ Cité dans Jacques Golliet, Clés de lecture d'un procès à charge ; Plateau des Glières, Haute-Savoie (février-mars 1944), 2014.

² In Glières, Haute-Savoie, 31 janvier-26 mars 1944, Association des Glières, 1946, Annecy.

*Les mots ou sigles suivis d'un astérisque sont définis dans le lexique, page 31 à 33.



c. Le Monument national à la Résistance

Pour assurer la transmission de la mémoire du maquis aux générations futures, l'Association des Rescapés des Glières envisage au début des années 1970 d'édifier un monument sur le plateau.

Un jury constitué sous la présidence de Bernard Dorival, directeur du Musée national d'art moderne, examine soixante-quatorze projets de monuments tandis qu'une souscription est lancée dans tout le pays. C'est le projet du sculpteur Émile Gilioli qui est retenu.

La sculpture est érigée à l'emplacement même des tombes provisoires de Tom Morel et de Georges Decour, près du mâit central. Si certains voient dans ce monument les ailes d'un oiseau blessé, symbole d'une liberté menacée, d'autres identifient le V de « victoire ». Au centre, le disque en équilibre instable, représente le soleil, symbole de l'espérance et de la liberté, encore hésitant comme l'était en mars 1944 l'issue du combat.

Le monument est inauguré le 2 septembre 1973, en présence de 20 000 personnes rassemblées sur le plateau pour assister au discours prononcé par l'écrivain, résistant et ancien ministre des Affaires culturelles, André Malraux, qui rend un vibrant hommage à l'épopée du maquis des Glières.



Inauguration du Monument national à la Résistance le 2 septembre 1973

Collections Département de la Haute-Savoie, photographe : Gérard Métrol.

d. Le site de Morette

Entre Thônes et La Balme-de-Thuy, le site de Morette est dédié au souvenir de la Résistance et de la Seconde Guerre mondiale en Haute-Savoie.

La Nécropole nationale des Glières

Créée dès avril 1944, y sont inhumés 105 résistants morts au combat. Elle est gérée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre.

Le musée départemental de la Résistance haut-savoyarde

Conçu par d'anciens résistants en 1964, ce musée retrace l'histoire du maquis des Glières et de la libération de la Haute-Savoie.

Le mémorial départemental de la déportation

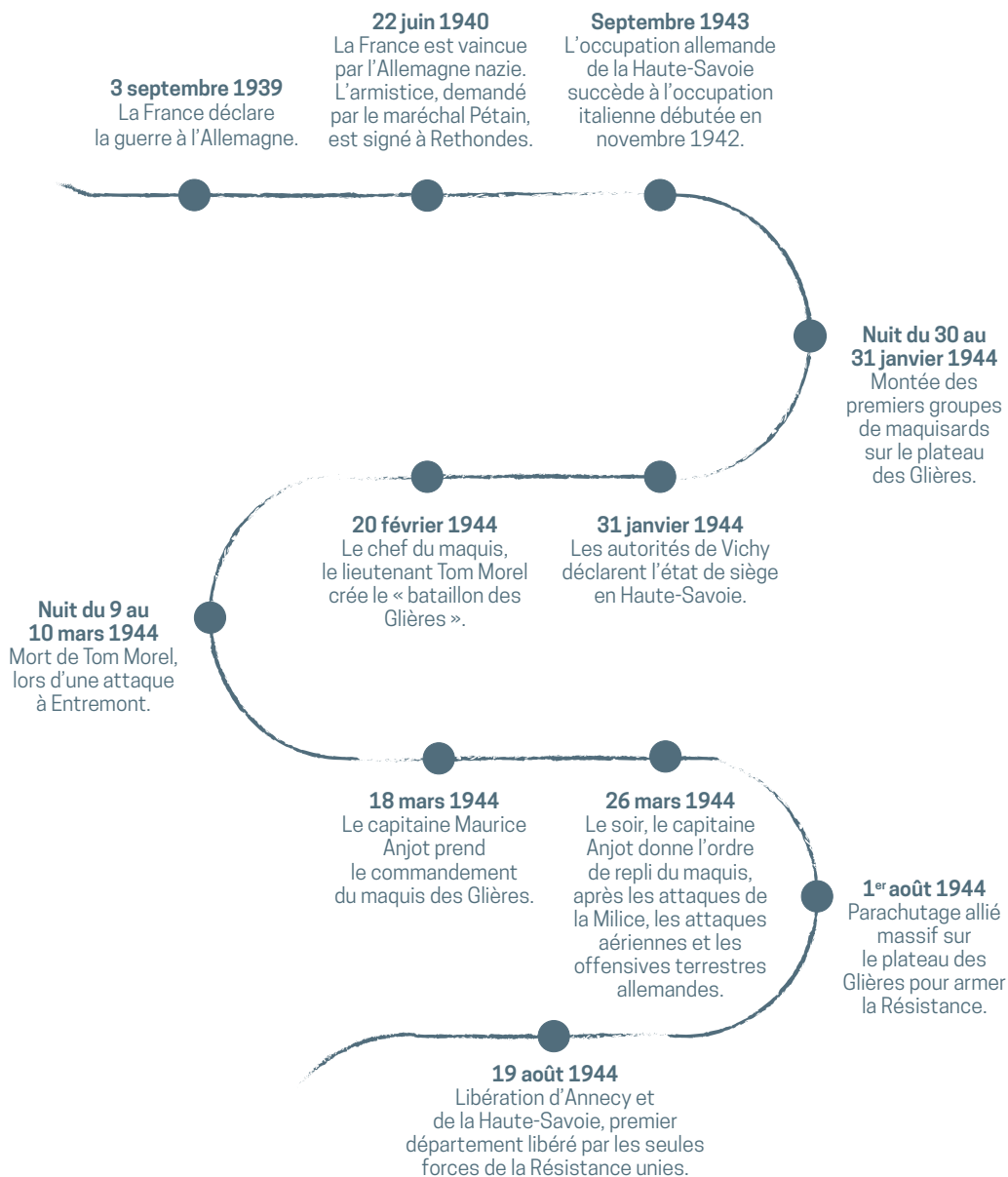
Fondé en 1965 par l'Association des déportés, internés et familles de la Haute-Savoie, il rappelle la déportation des résistants haut-savoyards et présente des témoignages sur l'univers concentrationnaire.

En 2024, le Conseil départemental de la Haute-Savoie a engagé un projet de grande envergure de requalification du site mémoriel.

* Les mots ou sigles suivis d'un astérisque sont définis dans le lexique, page 31 à 33.



e. Repères chronologiques



f. Lexique sur l'histoire du maquis

À partir des définitions proposées par le site « [Résistants de la Seconde Guerre mondiale- Histoire d'engagements en Haute-Savoie](#) ».

Antisémitisme

Hostilité, racisme et discrimination envers les Juifs, que ce soit à travers des actes et/ou des paroles. En France, l'antisémitisme est condamné par la loi.

Armée secrète (AS)

Forces combattantes de la Résistance regroupant essentiellement les formations paramilitaires des Mouvements Unis de la Résistance (MUR) qui mènent l'action armée, notamment dans les maquis. L'AS est intégrée dans les Forces françaises de l'intérieur (FFI) en février 1944. Elle compte environ 150 000 hommes dans toute la France.

Armistice

Accord signé avec l'Allemagne nazie, le 22 juin 1940 à Rethondes, à la demande du maréchal Pétain, nouveau chef du gouvernement français, pour faire cesser les combats, reconnaissant la défaite de la France. La première clause en est l'occupation par les Allemands des zones Nord et Ouest du territoire français. Il ouvre la porte de la collaboration de l'État français avec l'Allemagne nazie, qui sera concrétisée par la rencontre de Pétain et d'Hitler à Montoire le 24 octobre 1940.

BCA

Bataillon de chasseurs alpins, stationné à Annecy.

Collaboration

Après l'entrevue de Montoire, en octobre 1940, entre le maréchal Pétain et Hitler, le gouvernement de Vichy applique les décisions du Reich nazi en France (lois antisémites, Relève, service du travail obligatoire...) et le soutient, parfois au-delà des clauses de l'Armistice.

Cour martiale « expéditive »

Créée par le gouvernement de Vichy, sur le modèle des tribunaux militaires, cour composée de juges désignés par l'autorité administrative qui jugent sans recours et sans appel des hommes et des femmes qui ne sont défendus par aucun avocat. En Haute-Savoie, entre février et mai 1944, la cour martiale siège cinq fois à Annecy et une fois à Thonon. Trente personnes condamnées à mort sont fusillées.

Décrochage

En termes militaires, il s'agit d'un mouvement de repli pour éviter ou rompre le contact avec l'ennemi, ou abandonner une position, notamment quand les deux parties qui s'affrontent sont déséquilibrées en nombre.



État de siège

Régime administratif suspendant toutes les libertés individuelles et donnant tous les droits aux forces de police. C'est la décision que prend par arrêté, au nom du gouvernement de Vichy, le colonel de gendarmerie Lelong, nommé « intendant de police » pour la Haute-Savoie fin janvier 1944, dans le but d'intensifier la traque contre les résistants. Il multiplie barrages, contrôles d'identité et rafles dans le département. Dans ce cadre, les condamnations à mort des cours martiales sont immédiatement exécutoires et sans appel. La Haute-Savoie restera soumise à ce régime d'exception jusqu'en mai 1944.

Francs-tireurs et partisans (FTP)

Les Francs-tireurs et partisans sont un mouvement de Résistance armée créé par le Parti communiste en 1942.

Garde mobile de réserve (GMR)

Structure policière au service du régime de Vichy, créée en 1941 pour participer activement au « maintien de l'ordre ».

Gouvernement de Vichy

Installé en zone d'abord non occupée, à Vichy, le maréchal Pétain impose un gouvernement autoritaire, antirépublicain, antisémite et collaborationniste en France de 1940 à 1944.

Luftwaffe

Armée de l'air allemande pendant la Seconde Guerre mondiale.

Maquis

Lorsque Vichy organise la « Relève » en septembre 1942, suivie du « Service du travail obligatoire » (février 1943) en Allemagne pour les jeunes hommes âgés de 21 à 23 ans, on dit de ceux qui, refusant de partir, se réfugient loin des villes, qu'ils « prennent le maquis ». Le terme désigne donc les groupes qui s'organisent en dehors des secteurs contrôlés par la police de Vichy et les forces d'occupation, notamment en montagne, pour mener le combat au nom de la Résistance. Les maquis ne sont pas formés uniquement de réfractaires au STO, mais aussi de gens de tous âges qui veulent s'engager dans la lutte clandestine. Dès 1943, des maquis se forment en Haute-Savoie.

Miliciens

Hommes appartenant à une organisation policière formée de volontaires. La Milice est créée en janvier 1943 par Pierre Laval, chef du gouvernement de Vichy, pour traquer, en collaboration avec les troupes allemandes, les résistants et les Juifs.



Mouvement unis de la Résistance (MUR)

Voir « Armée secrète ».

Relève

Politique mise en place par le gouvernement de Vichy pour fournir de la main d'œuvre à l'Allemagne nazie en contrepartie du retour de prisonniers de guerre français.

Réseaux de résistance

Pendant la Seconde Guerre mondiale, de nombreux réseaux de résistance se sont mis en place en complément des mouvements de résistance. Étroitement liés aux services secrets, ces réseaux clandestins travaillent souvent pour un état-major avec des missions très spécifiques de renseignements, missions d'évasion, actions ponctuelles parfois paramilitaires. En Haute-Savoie, on en compte plusieurs, comme à Annemasse, le réseau Gilbert, porté par le colonel Groussard localisé à Genève, qui a travaillé étroitement avec Jean Deffaugt et certains résistants pour des opérations d'évasion ou de renseignements. Plusieurs réseaux locaux fonctionnent également comme celui de l'abbé Jean Rosay dans la région de Douvaine, qui est une filière d'évasion vers la Suisse venant en aide aux personnes traquées.

À l'échelle nationale, c'est plus de 260 réseaux clandestins qui ont été répertoriés après la guerre.

STO

Service du travail obligatoire établi en France par le gouvernement de Vichy par la loi du 16 février 1943 sous la pression des Allemands. Il obligeait les jeunes Français de 21 à 23 ans à aller travailler en Allemagne.

Wehrmacht

Armée allemande, créée par Hitler en 1935 et composée de 3 branches principales : *le Heer* (armée de terre), *la Kriegsmarine* (marine) et *la Luftwaffe* (aviation).



g. Ressources bibliographiques et numériques

Histoire de la Résistance

MARCOT François (sous la direction), *Dictionnaire historique de la Résistance*, Paris : Éditions Robert Laffont, 2006, 1 248 pages.

GRENARD Fabrice, *Les Maquisards, Combattre dans la France occupée*, Paris, Éditions Vendémiaire, 2019, 616 pages.

Histoire de la Résistance en Haute-Savoie

Comité des Associations de Résistance et de Déportation de Haute-Savoie, *La Résistance en Haute-Savoie et la cour martiale du Grand-Bornand*, 2011, 111 pages.

Conseil général de la Haute-Savoie, *Haute-Savoie Résistance et Déportation*, dictionnaire, 2005, 196 pages.

Histoire générale du maquis des Glières

Association des Glières-collectif, *Vivre Libre ou Mourir-Plateau des Glières Haute-Savoie 1944*, Éditions La Fontaine de Siloé, 2014.

BAUD-BEVILLARD Nicole, *Le maquis des Glières en 20 questions*, Canopée et Association des Glières, 2015.

CREMIEUX-BRILHAC Jean-Louis, *La bataille des Glières et la Guerre psychologique*. Glières, février-mars 1944, Association des Glières, 2004, 72 pages.

GERMAIN Michel, Glières. Mars 1944 « *Vivre libre ou Mourir !* », Montmélian : La Fontaine de Siloé, 2005, 358 pages.

Parcours de maquisards des Glières

ANTOINE Claude, *Capitaine Maurice Anjot. Le chef méconnu des Glières*, Rumilly : Éditions Lapeyronie, 2009, 285 pages.

CHALLAMEL Jean-Bernard, *Le Lieutenant Bastian. Grand résistant des Vallées de Thônes*, Thônes : Association des Amis du Musée de Thônes 2005, 48 pages.

GMELINE (de) Patrick, *Tom Morel. Héros des Glières*, Paris : Presses de la Cité, 2008, 333 pages.

PAISANT Constant, *Combattant des Glières. J'étais franc-tireur et partisan*, Entremont-le-Vieux : Le Temps traversé, 1995, 339 pages.

Autour du plateau des Glières

ANTOINE Claude, *Au pied du Plateau des Glières. Nâves-Parmelan - Un village dans la guerre, Mort du capitaine Anjot, 26 mars 1944-7 avril 1944*, Saint-Gingolph : Cabédita, 1992, 83 pages.

CHALLAMEL Jean-Bernard, *Morette. Site de nature et Lieu d'Histoire*, Thônes : Association des amis du musée de Thônes : 2007, 90 pages.

JOURDAN Madeleine, *Pour des Cerisiers en Fleurs Mémoires d'une Résistante*, 2016, 138 pages.

DE GIULI Jean-Marc, *La Haute-Savoie Résistante, les femmes aussi...*, 2018, 201 pages.



Wehrmacht et maquis des Glières

WYLER Christian, *La longue marche de la Division 157. Contre les maquis et les Partisans, 1942-1945*, Paris : Éditions Grancher, 2004, 368 pages.

Mémoire-Monuments

COLLECTIF, Nécropole nationale des Glières, *Glières, première bataille de la Résistance*, 2000, 24 pages.

GERMAIN Michel, *Mémorial de la Seconde Guerre Mondiale. Haute-Savoie 1939-1945*, Montmélian : La Fontaine de Siloé, 2009, 603 pages.

MÉTRAL Gérard, *Sur le Plateau des Glières un hymne à la Liberté. Le Monument national à la Résistance d'Émile Gilioli*, Montmélian : La Fontaine de Siloé, 2013 .

Randonnées au plateau des Glières

Fédération française de randonnée pédestre, *Le Massif Glières-Parmelan... à pied*, Paris : Fédération française de randonnée pédestre, 2025.

Pastoralisme et alpages

Archives Société d'économie alpestre 74. Pour aller plus loin : <https://www.echoalp.com/presentation-des-alpages.html>

Sitographie

Chemins de mémoire : <http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/>

Musée de la Résistance en ligne : <http://www.museedelaresistanceenligne.org/>

Fondation de la Résistance : <http://www.fondationresistance.org>

Association pour des études sur la Résistance : <http://www.aeri-resistance.com>

Réseau Memorha : <http://www.reseaumemorha.org/>

Association des Glières : <http://www.glieres-resistance.org/>

Discours d'inauguration d'André Malraux : <https://malraux.org/d1973-09-02-glieres/>

Résistants de la Seconde Guerre mondiale. Histoire d'engagements en Haute-Savoie

Conçu par le Conseil départemental de la Haute-Savoie en partenariat avec l'Éducation nationale et les associations de mémoire, ce site présente six portraits vidéo de résistants (6 à 13 min), des chronologies, des cartes et un accès libre à de nombreux documents d'archives. Un espace enseignants propose des fiches pédagogiques pour explorer ces contenus, par grandes thématiques transversales.

Le Monument national à la Résistance

Parcourez un documentaire interactif réalisé par les Archives départementales qui vous plongera dans l'histoire du Monument national à la Résistance au plateau des Glières. Découvrez cette œuvre réalisée par Émile Gilioli en 1973. Ce documentaire interactif vous permettra d'explorer le monument d'une manière originale, grâce à des témoignages, des vidéos et des archives issues de nos fonds.



IV. LE PASTORALISME* SUR LE PLATEAU DES GLIÈRES

Depuis plus d'un millénaire, les Glières constituent un site privilégié pour l'activité agro-pastorale. Aujourd'hui, l'inalpe* des troupeaux a succédé à une vie permanente d'agriculteurs. Avec plus de 600 hectares d'alpages et une activité pastorale dynamique, le plateau représente un lieu emblématique des productions fromagères de qualité pour le département.

a. Historique de la vie des alpages sur le plateau

Le Moyen Âge marque le début de l'exploitation économique des forêts avec la vaste entreprise de défrichement et une expansion des alpages, dû à une forte augmentation de la population. Cette exploitation est pour beaucoup menée par les monastères.

Dès la fin du XIII^e siècle, l'abbaye des Augustins à Entremont est en possession de plusieurs alpages dont ceux des Glières et de la montagne des Auges. Les fermiers et les nobles louent ces alpages aux moines durant l'été, pour y élever du bétail qui fournit aux paysans des produits essentiels : viande, cuir, lait et surtout fromage, dont ils font le commerce.

Entre 1900 et 1950, le plateau des Glières était habité toute l'année. Pendant longtemps, aucune route carrossable n'a permis d'accéder au plateau. Et pourtant, sur l'ensemble du plateau, il y avait 120 granges et maisons. Environ 150 personnes résidaient toute l'année sur le plateau avant 1914. Il y avait une école, des scieries, des cafés et même une épicerie. On semait également des céréales.

Lors de l'attaque des Glières en 1944, tous les chalets ont été détruits, puis reconstruits en partie grâce aux dommages de guerre perçus entre 1946 et 1951.

Le modèle d'agriculture d'avant-guerre a ensuite perduré pendant 10 ans. Avec l'arrivée à la retraite des générations précédentes, la forte mécanisation de l'agriculture et l'appel de main-d'œuvre dans le domaine industriel, l'utilisation des alpages du plateau s'est modifiée : certains ont arrêté de monter leurs bêtes, d'autres au contraire ont agrandi leur troupeau. Cette déprise était d'autant plus accentuée par des conditions de vie difficiles (accès à pied, pas d'électricité, pas d'eau courante, pas de téléphone).

En 1981 est créée l'association foncière pastorale*(AFP) des Glières, qui regroupe les propriétaires (privés ou publics) en une seule entité de gestion collective permettant d'entreprendre des travaux ambitieux de modernisation des équipements pastoraux. Grâce à ses travaux, le plateau des Glières redevient un lieu dynamique de production laitière et fromagère, avec des troupeaux qui inalpent l'été.

Entre 1979 et aujourd'hui, de nombreuses aides (État, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Département de la Haute-Savoie) ont pu être mobilisées sur le plateau grâce à l'AFP pour l'utilisation rationnelle des pâturages et la modernisation des bâtiments, permettant ainsi de pérenniser les alpages avec l'installation de jeunes éleveurs.

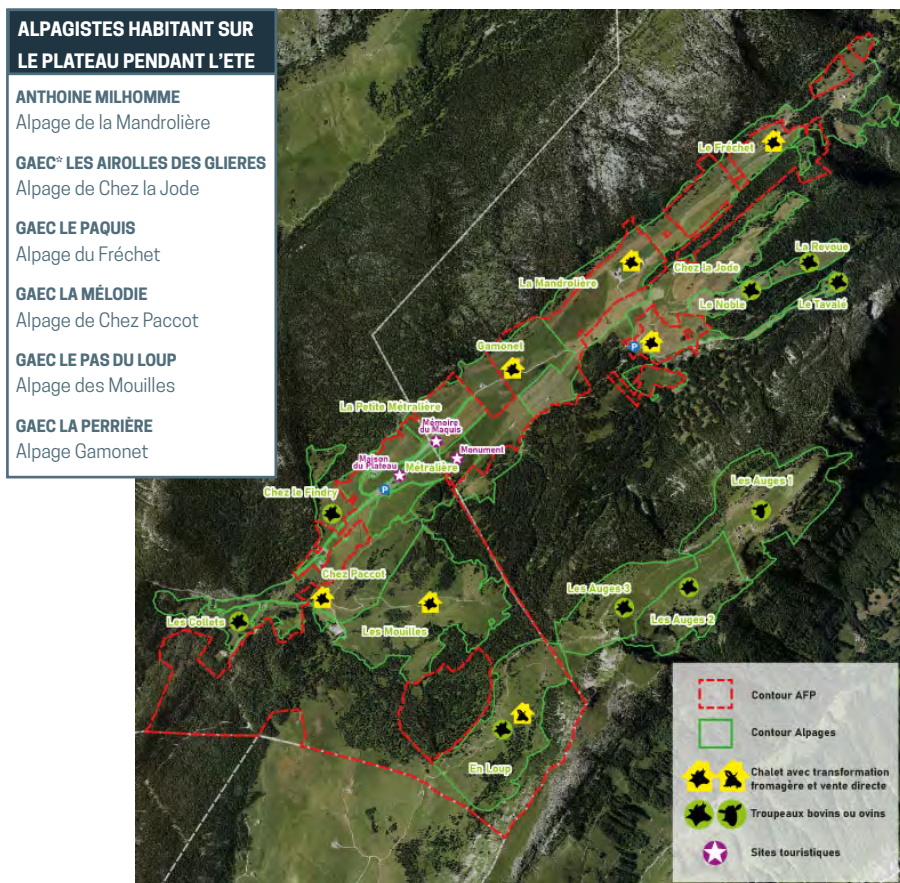
* Lire définition page 39



b. Le domaine agro-pastoral du plateau des Glières aujourd'hui

L'agro-pastoralisme occupe une place centrale dans l'histoire, l'identité et l'activité actuelle du plateau. En 2025, près d'une vingtaine d'alpages occupent 600 hectares avec près de 480 vaches (vaches laitières et autres bovins), une centaine de chèvres, 500 moutons et quelques équins. Grâce aux alpagistes présentes 4 à 5 mois par an, le site compte 10 ateliers de fabrication traditionnelle fromagère (Reblochon, Abondance, Chevrotin...). Le Département est propriétaire de 160 hectares et membre de l'association foncière pastorale des Glières regroupant 42 propriétaires.

Alpagistes habitant sur le plateau pendant l'été



c. Les alpages : une richesse floristique qui profite à la qualité des produits d'élevage

Une prairie d'alpage comprend diverses espèces que l'on ne trouve que dans certaines zones. Dans les Alpes du Nord par exemple, on a recensé 560 espèces végétales dont 150 n'apparaissent qu'à partir de 1 000 m d'altitude. En général, on estime qu'une quarantaine d'espèces au mètre carré sont présentes à l'alpage, pouvant aller parfois jusqu'à 80 espèces différentes. Des chiffres à comparer à ceux des prairies de plaine qui sont, généralement, composée d'une dizaine d'espèces.

Cette richesse floristique est intimement liée à l'activité pastorale : le pâturage par le bétail contribue au renouvellement de la flore, les animaux en se déplaçant participent à la dissémination des graines sous leurs sabots ou dans leur tube digestif (excréments). Les éleveurs savent utiliser l'alpage en déplaçant leur troupeau afin de préserver ces ressources. La variété des plantes des prairies d'alpage, quant à elle, influe sur la composition du lait et donc sur le goût des fromages, ce qui est également vrai pour la viande.

d. La pastoralisme : une activité qui profite à l'économie touristique

Le pâturage des troupeaux ainsi que les équipements pastoraux profitent à l'attractivité touristique du plateau. En effet, en dessous de 2 000 m d'altitude, la forêt domine naturellement. Les troupeaux permettent donc de maintenir des espaces ouverts, par la force de tonte qui empêche la végétation de progresser et qui la maintient à l'état d'herbe. On croit souvent que ce paysage est naturel, mais il est en fait façonné par les hommes et leurs troupeaux. Sans eux, la forêt dominerait partout sur le plateau alors que touristes et habitants locaux, familles et sportifs, viennent précisément chercher aux Glières une vue et des espaces dégagés, et praticables.

De la même manière, les routes, les accès carrossables, les chemins, sont autant d'équipements mis en place pour servir l'activité agro-pastorale, mais qui servent aussi de fait l'activité touristique et récréative : ils permettent ainsi aux visiteurs d'une journée d'accéder d'un bout à l'autre au plateau, de bénéficier de points de chute en cas de besoin, et de faire des rencontres humaines propices à l'expérience. En hiver, les alpages et chemins recouverts par la neige constituent le socle du domaine de ski nordique des Glières.



e. Lexique pastoralisme et alpages

Agro-pastoralisme

On retrouve cette forme d'élevage en France dans les régions montagneuses : les troupeaux montent manger l'herbe fraîche sur les hauteurs, pendant qu'on fauche les prés en vallée pour la faire sécher et la transformer en foin, qui nourrira le troupeau en hiver. Cette forme de pastoralisme permet ainsi de nourrir les troupeaux toute l'année avec les ressources disponibles autour de soi, spontanées en haut et cultivées en bas.

Alpage (définition pastorale)

Partie du territoire à vocation herbagère extensive, constituée de prairies naturelles, pelouses, landes, bois et rochers. Elle est utilisée d'une manière saisonnière par les animaux (mai à octobre), sans retour quotidien au siège d'exploitation en vallée (synonyme : unité pastorale, estive).

Alpagiste

Terme propre aux Alpes du Nord désignant un berger qui est aussi éleveur, c'est-à-dire propriétaire de son troupeau. Le berger est en général celui qui est engagé par l'éleveur pour s'occuper de son troupeau lors de la saison d'alpage, pendant que l'éleveur s'occupe des travaux agricoles en vallée. En Savoie et en Haute-Savoie, les éleveurs généralement associés en GAEC, s'organisent de manière à pouvoir garder et traire eux-mêmes leurs troupeaux à l'alpage.

Association foncière pastorale (AFP)

Association syndicale de propriétaires qui constitue un interlocuteur unique pour gérer l'espace pastoral et forestier, l'eau, l'environnement et la fréquentation touristique d'un territoire d'altitude donné.

Élevage extensif

Élevage qui respecte le rythme des animaux dans des bonnes conditions de vie, ainsi que les sols et l'environnement, dans une logique de production de qualité pour le consommateur.

Emmoutagnée (ou inalpe) et démontagnée (ou désalpe)

Action de déplacer le troupeau de la vallée vers la montagne, ou de la montagne vers la vallée. Cela constitue un véritable déménagement pour l'alpagiste et sa famille qui se prépare à vivre 4 mois de l'année en alpage (synonyme dérivé : transhumance).



Estivage

Synonyme d'emmontagnée ou d'inalpe. Principe de monter les troupeaux en montagne durant l'estive, la saison d'été.

GAEC : groupement agricole d'exploitation en commun

Le GAEC est un statut spécifique de société agricole créée en 1962 pour donner un cadre légal répondant aux formes d'exploitations de caractère familial.

En permettant la mise en commun du travail de plusieurs associés et membres, ce statut a amélioré le quotidien des exploitants et rendu accessible une vie extraprofessionnelle.

Inalpe

Synonyme d'emmontagnée.

Pastoralisme

Pratique d'élevage qui consiste à déplacer les troupeaux en fonction de la nourriture et de l'eau là où elles se trouvent et là où elles sont fournies par la nature.

Reblochon

Le nom vient du terme « re-blocher », qui signifie « traire une deuxième fois ».

Historiquement, les paysans payaient leur redevance pour le propriétaire (les abbayes ou les nobles) en fonction du volume de lait trait. Pour réduire cette redevance, ils effectuaient une traite incomplète, puis une fois le contrôleur parti, achevaient cette traite. Avec ce résidu de lait, ils fabriquaient pour leur propre consommation un petit fromage, qui est à l'origine du reblochon tel qu'on le connaît aujourd'hui.

Vache laitière

Vache dont l'élevage est destiné à la production de lait, avec ou sans transformation fromagère. Les trois races montagnardes, adaptées à la rudesse du climat et de l'environnement, que l'on retrouve sur le plateau des Glières sont l'abondance, la tarine et la montbéliarde. Sur le plateau, certains troupeaux sont composées de génisses, de jeunes vaches qui n'ont pas encore eu leur premier veau.



V. LE MAQUIS DES GLIÈRES ET SON ENVIRONNEMENT NATUREL

a. Un rôle clé dans l'histoire du maquis

En janvier 1944, l'ascension vers le plateau est rendue compliquée par l'absence de routes carrossables. Les résistants découvrent vite l'intensité du terrain : « *J'ai rejoint Entremont au pied des Glières, dans un panier à salade de la police... avec des routes enneigées et verglacées ça vous donne une idée du parcours que l'on a pu faire par ces chemins de montagnes.* »¹

Une fois arrivés, ils se rendent vite compte des enjeux imposés par la nature : « *Un jour de blizzard, fort, on ne pouvait pas ouvrir les yeux, la corvée de ravitaillement [...] venait de prendre au [poste de commandement] sa part de patates. Ils étaient cinq ou six, sacs au dos et tous les cinquante mètres ils s'arrêtaient pour pouvoir respirer.* »²

La neige rend les déplacements pénibles, et le froid extrême augmente les risques de maladies. La faune, en hibernation, rend la chasse impossible, et la quantité de gibier est insuffisante pour nourrir plusieurs centaines d'hommes.

Le plateau des Glières est aussi un espace occupé par l'homme, avec des chalets d'alpage déjà présents au moment de l'arrivée des résistants. Ces bâtiments, bien que peu adaptés à l'hiver, deviennent des refuges cruciaux pour les maquisards. Ils servent de lieux de repos, de repas, mais aussi de structures stratégiques, comme des infirmeries ou des postes de commandement.

Des difficultés supplémentaires lors du repli

En mars 1944, lorsque l'ordre de repli est donné, l'environnement impose de nouvelles contraintes. Les traces laissées dans la neige sont repérables par l'ennemi : « *Nous étions sur des parois extrêmement escarpées... parce qu'il ne fallait pas apparaître, parce qu'il y avait des éclaireurs allemands dans la vallée qui pouvaient nous suivre à la jumelle.* »³

Le franchissement des cours d'eau est tout aussi périlleux : « *Pour traverser le Fier qui était en crue, il fallait voir le courant, [...]. On se tenait trois par trois. On avait de l'eau jusqu'à la ceinture et quelques fois plus.* »⁴

b. Le plateau des Glières, un site protégé

Aujourd'hui, le plateau des Glières est un site protégé, classé à la fois comme espace naturel sensible (ENS) et site Natura 2000. Ce dernier statut est attribué aux zones dont la biodiversité est menacée à l'échelle européenne. Aux Glières, la présence de l'aigle royal et du lynx contribue à la création du site Natura 2000. Un espace naturel sensible est un site qui présente un intérêt fort pour la biodiversité et les paysages.

Le Conseil départemental de la Haute-Savoie gère ce site exceptionnel, en veillant à la préservation de sa biodiversité et à l'accueil du public.

¹ Témoignage d'Alphonse Métral, entretien avec Marina Guichard du 10 janvier 2002, Conseil départemental de la Haute-Savoie.

² Témoignage de Louis Jourdan, entretien avec Marina Guichard du 17 décembre 2002, Conseil départemental de la Haute-Savoie.

³ Témoignage de Julien Helfgott, entretien avec Marina Guichard du 6 mars 2002, Conseil départemental de la Haute-Savoie.



Une biodiversité remarquable à observer

Observer les animaux dans la nature n'est pas facile, mais en restant attentif, on peut entendre ou apercevoir des oiseaux, comme le tétras lyre. Avec un peu de chance, des bouquetins, chamois ou cerfs se montreront. Les insectes, aux formes et couleurs variées, méritent aussi l'attention du visiteur.

c. La forêt, ressource à préserver

Sur le plateau, l'épicéa est l'arbre le plus fréquent, reconnaissable à ses aiguilles disposées en brosse et à ses cônes pendants. Il peut être confondu avec le sapin, dont les aiguilles sont à plat et les cônes dressés. On trouve peu de sapins sur le plateau. Au milieu des épicéas, il y a aussi quelques mélèzes, d'un vert plus clairs et moins touffus, les seuls conifères à perdre leurs aiguilles en automne.

En Haute-Savoie, les bâtiments traditionnels comme les chalets et les fermes sont construits en bois, surtout en épicéa, une ressource essentielle issue des forêts locales.

Sur le plateau, ces forêts sont publiques et gérées durablement par l'Office national des forêts (ONF), avec des plans de gestion sur 14 ans.

Les arbres les plus grands sont prélevés tandis que les jeunes sont conservés pour assurer la régénération. Ainsi, la forêt reste toujours présente. Dans les zones trop raides, le bois est transporté grâce au débardage par câble, un système de tyrolienne permettant d'amener les troncs jusqu'à une zone accessible aux véhicules.

Le bois mort a également une grande importance écologique : il abrite de nombreux insectes, oiseaux, champignons et mousses. Les pics s'y nourrissent et creusent des cavités qui servent ensuite d'abris à d'autres espèces comme les mésanges, chouettes, hiboux ou chauves-souris. En se décomposant, ce bois devient ensuite un terreau fertile qui nourrit les jeunes pousses, qui grandiront, mourront, se décomposeront... perpétuant ainsi le cycle de la forêt.

d. Lexique environnement

Faune

Ensemble des espèces animales (les animaux) vivant dans un lieu précis.

Flore

Ensemble des espèces végétales (les plantes) vivant dans un lieu précis.



Conifère

Arbre produisant des fruits en forme de cône et dont le feuillage (les aiguilles) est toujours présent en hiver, comme le pin et le sapin.

Biodiversité

Ensemble des êtres vivants ainsi que les milieux naturels dans lesquels ils vivent. Ce terme comprend également les interactions des espèces entre elles et avec leurs milieux (exemples : se nourrir, chasser, etc.).

Tourbière

Zone humide (zone avec de l'eau dans le sol) caractérisée par la présence de sphaignes. Les sphaignes sont des mousses qui, en mourant, s'accumulent progressivement pour former de la tourbe, d'où le nom « tourbière ».

Insecte pollinisateur

Insectes qui, en butinant les fleurs pour se nourrir, transportent du pollen d'une fleur à une autre et en assurent la reproduction.

Mousse

Plante rase et douce, généralement verte, sans fleurs, formant un tapis.



CONTACTS

Département de la Haute-Savoie - Direction Grands Évènements, communication et rayonnement du territoire

Organisation de Rando Glières – Département de la Haute-Savoie
Amandine SERIGNAT - 04 50 33 58 75 - randoglieres@hautesavoie.fr

Département de la Haute-Savoie - Direction Culture et patrimoine

Visite des sites de Morette et des Glières

Une équipe de médiateurs culturels se tient à votre disposition sur les sites des Glières pour une première prise de contact, répondre à vos questions concernant les sites ou l'histoire de la Résistance en Haute-Savoie, élaborer un programme de visites et d'animations et/ou un projet spécifique.

- Service valorisation patrimoniale : 04 50 33 23 65
- Mémoire du Maquis-Plateau des Glières : 04 50 33 21 31
- Site de Morette : 04 50 33 49 50
- Réservations : reservationsitesdesglieres@hautesavoie.fr

Centre de ressources

Le Département de la Haute-Savoie met également à votre disposition un centre de ressources documentaires sur la Seconde Guerre mondiale.

- Service Conservation des collections - Conservatoire d'Art et d'Histoire, 18 avenue du Tresum, 74000 Annecy
- Consultation sur rendez-vous au 04 50 33 23 63 ou par courriel collections@hautesavoie.fr

Archives départementales de la Haute-Savoie

Denis Martin - 04 50 33 20 80 - denis.martin@hautesavoie.fr

Société d'économie alpestre de la Haute-Savoie

Immeuble Genève-Bellevue

105 avenue de Genève

74000 Annecy

Tél. 04 50 88 37 74

Courriel : sea74@echoalp.com

www.echoalp.com

haute 
savoie
le Département

